

 <p>académie Lyon</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain</p>	<p><b>Année Scolaire</b> <b>20 -20</b></p>	<p align="center"><b>ACADEMIE DE LYON</b> <b>Direction des services départementaux</b> <b>de l'Éducation nationale de l'Ain</b></p> <p align="center">Division des Personnels Enseignants du 1<sup>er</sup> degré public</p>
--	--	--

**DEMANDE DE PRISE EN CHARGE D'ABONNEMENT MENSUEL**  
*(Décret n°10-676 du 21 juin 2010)*

ETAT A ADRESSER AU SERVICE GESTIONNAIRE DU TRAITEMENT

- NOM : .....
- PRENOM : .....
- GRADE : .....
- DISCIPLINE (pour les personnels enseignants) : .....
- ADRESSE DU DOMICILE : .....
- ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL : .....

Mois	Moyens de transports (ex : bus du Conseil Général de la Loire, TCL, velo'v, ...)	Coût mensuel de l'abonnement (prix public transporteur)

**OBLIGATOIRE** : Le remboursement implique un justificatif.

- Pour les abonnements TER Rhône Alpes :
  - N° de l'abonnement : .....  
**ou** fournir une photocopie du titre d'abonnement.  
**et dans tous les cas** : copie du coupon mensuel
- Dans les autres cas :  
Copies de tous justificatifs d'abonnement et de coupons mensuels délivrés par le transporteur.

Je déclare que :

- mon transport entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail n'est pas assuré par l'administration ;
- je ne suis pas logé par l'administration à proximité immédiate de mon lieu de travail ;
- je ne bénéficie à aucun titre de la prise en charge des frais de transport entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail ou d'indemnités
- je ne bénéficie d'aucun véhicule de fonction.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande et je m'engage à signaler immédiatement toute modification qui pourrait intervenir concernant ma résidence habituelle, mon lieu de travail ou les moyens de transports utilisés.

Fait à ....., le.....  
Signature de l'agent :

**Modalité de la prise en charge partielle :**

- versement direct à l'agent, montant : .....,.....€

Signature et cachet de l'employeur  
(bureau gestionnaire du traitement)